

CONSEIL DE PROMOTION ENFiP de Toulouse du 13 décembre 2022

Réponses de la direction suite aux déclarations liminaires des syndicats :

Sur les problèmes lors des élections professionnelles, la direction n'ayant pas la main fait remonter les problèmes de déroulement.

Concernant la densité et le stress que génère la scolarité : le recrutement a été effectué avec des niveaux de compétences différents, la scolarité a déjà été allégée. Le directeur conseille de reparler de ça lorsque nous ne serons plus en socle. Le but n'est pas de maintenir un stress mais de s'assurer que les stagiaires acquièrent les compétences. La direction a rappelé que l'année dernière 18 agents en CAP de titularisation seulement 4 redoublements, 6 prolongations et 3 licenciements ont été prononcés sur l'ensemble des ENFIP.

Concernant les non-réponses de la part de l'administration de l'ENFIP, Monsieur Parre rappelle qu'il ne faut pas hésiter à relancer si les stagiaires n'ont pas de réponses aux mails, sans oublier de mettre Mr Parre, Mme Billon et Mme Azalbert destinataire de tous les mails envoyés. Ça permet de s'assurer que le mail a bien été vu.

Concernant la revendication d'obtenir un ou une relation stagiaire sur l'ENFIP Toulouse, Mr Lacou rappelle qu'on a déjà eu un poste de relation stagiaire mais suite à une baisse des effectifs sur l'établissement (divisé par 2) il a été supprimé. La question a été reposée suite à la hausse des effectifs à partir du milieu des années 2010 avec des promotions jusqu'à 220 stagiaires. Mais la centrale ne veut pas recréer le poste.

La CGT Finances Publiques continuera à porter cette revendication pour l'ENFIP Toulouse car au vu du nombre de stagiaires et des effectifs des administratifs de l'ENFIP un ou une relation stagiaire viendrait soutenir l'équipe et serait un soutien quotidien pour les stagiaires.

Concernant les plannings en avance (6 semaines comme réclamés par les stagiaires), la direction ne peut garantir ce délai sans assurer qu'il n'y aurait pas de changement par la suite. Il est difficile de garantir à plus de 2 semaines à l'avance.

Concernant les problèmes avec l'ALS, M Lacou demande la liste des remarques à faire et qu'il transmettra mais l'AG de l'association est la meilleure instance pour évoquer ces problèmes.

Concernant les entretiens des stagiaires avec des bureaux de recrutement pour les postes à profil, il faut passer par l'administration de l'ENFIP pour les organiser afin de ne pas déranger les cours.

Concernant la demande de libérer les vendredi après-midi, la direction de l'ENFIP fait son maximum pour mais ce n'est pas une garantie. **La CGT Finances Publiques revendique** le droit à repos pour chaque agent.

Pour les stagiaires, **la CGT Finances Publiques revendique** donc 3 demi-journées libérées les lundis matin et vendredis après midi afin de permettre à chacun un véritable week-end sachant que les établissements peuvent être très éloignés des lieux de résidence familiale et une autre demi-journée dans la semaine pour le travail personnel, les cours de soutien, en semaine afin de permettre aux stagiaires d'avoir des week-ends apaisés et des temps d'assimilation des cours.

Concernant l'ouverture des corrections d'UC, cela va être fait pour que les 12 stagiaires ISF qui vont au rattrapage de comptabilité puissent y avoir accès. Le directeur félicite à ce sujet les stagiaires ISF qui ont validé tout le reste.

COMPTE-RENDU

Pour la nouvelle formation des techniciens géomètres, le directeur invite à reparler en fin de scolarité des répercussions de cette dernière.

Concernant la demande de conférencier sur place : c'est une bataille à chaque fois. L'ENFIP Toulouse fait tout ce qu'elle peut mais les intervenants ont du mal à venir en province et encore plus jusqu'à Toulouse ! C'est la même chose pour le traitement différent entre les ENFIP et elle de Toulouse, 5 roue du carrosse : tout ça parce qu'ici pas le même nombre d'élèves et pas la même équipe pédagogique !

Concernant le nouveau « projet Ariane » : à partir de la prochaine scolarité, il y a aura 1 jour de cours en autonomie accompagné par semaine avec des supports pédagogiques en ligne. Comme c'est le cas actuellement pour les B soi-disant pour gagner en autonomie dans l'éventuel cadre du futur télétravail. **Pour la CGT Finances publiques c'est un leurre**, l'ENFIP n'a plus les moyens matériels ainsi que les enseignants pour accueillir tous les stagiaires en même temps dans leurs locaux et trouve des parades à ces difficultés ! Ne nous laissons pas berner !

Concernant les conditions matérielles à l'ENFIP : des antennes wifi ont été commandées pour équiper toutes les salles de cours, mais il y a une rupture de stock dont c'est en attente. Pour les problèmes de chauffage : c'est un problème technique de chaudière. Il y a un projet d'amélioration à l'étude. Le château attend les retours.

Pour le restaurant : la direction va essayer de mettre en place des commissions « menus » où seront invités les stagiaires.

Concernant les problèmes des logements : il a été demandé de pouvoir arriver au 31/08 : la direction fera remonter. Au sujet des problèmes de VPN dans les résidences : c'est le wi-fi des résidences hôtelières qui bloque. La DGFIP n'a pas la main.

Sur la note des mutations : ils feront remonter les mécontentements sur les erreurs. La Direction générale a reconnu son erreur mais a semé la confusion pour tous les stagiaires.

La CGT Finances Publiques rappelle qu'elle revendique le retour à un mouvement unique titulaire/stagiaire ou ces derniers prendraient rang en fonction de leur ancienneté administrative recalculée.

La CGT Finances Publiques revendique des règles de mutation nationale avec une affectation la plus fine possible au niveau local. Elle revendique le droit à une affectation géographique et fonctionnelle fine dès le mouvement national et défend un délai de séjour d'un an entre deux mutations.

À propos de la scolarité des ISF : pour la direction le « projet Ariane » (1 jour d'autonomie) devrait répondre à un certain nombre de questionnement. **La CGT Finances Publiques pense le contraire :** comment des élèves livrés à eux-mêmes pourront voir toutes leurs difficultés envolées ?

Pour la mise à disposition des livrables un peu en avance : la direction répond dans l'affirmative.

Sur les Auto-test : la direction fera un bilan là-dessus au 2^e conseil (sous entendu après avoir pris du recul pour comparer avec la formation bloc).

Les cours de management, peu adaptés aux services, vont peut-être être revus par l'équipe enseignante mais déjà modifiés par rapport à l'an dernier.

Concernant la mise à disposition des annales : c'est un choix de la direction de ne pas les fournir pour le socle, mais elle étudie la possibilité pour le bloc.

L'accès aux cours du bloc fonctionnel qui n'est pas le nôtre : la direction est d'accord mais en fin de scolarité pour pouvoir emmener les documents. Si elle ouvre plus tôt les élèves vont se disperser.

À propos de la scolarité des inspecteurs informaticiens : Une demande a été formulée pour la présentation et le descriptif des UC : les stagiaires n'ont pas bien compris sur quelles notions / UC ils seront notés dans la 2^e partie de l'année.

La direction a répondu que tout se trouve en théorie sur les docs d'Odysse. Les enseignants vont vérifier le doc en ligne. Il y a peut-être un manque de clarté ou une incompréhension.

Contrôleur programmeur : Enseignement trop rapide. Java trop complexe. Les enseignants vont faire un retour sur la formation.

Questions diverses :

Le rattrapage des ISF se fera bien le 13/01/2022

Un distributeur d'eau va être mis en place au sous-sol du bâtiment B.

Il faudra revenir fin juin pour les estivales. On verra à mettre le dernier conseil de promo à ce moment-là. La CGT reviendra vers vous à ce sujet et revendique que les estivales ne soient pas obligatoire !